

RISQUE ROUTIER

Le risque routier représente la première cause d'accidents du travail (mission et trajet). L'urgence et la perception du temps de déplacement comme « temps perdu » sont des facteurs de risque importants.

Quelques questions à se poser

Les véhicules sont-ils bien entretenus (pression des pneus, freins, éclairage...) ? Sont-ils bien équipés (ABS, air bag, climatisation...) ? Bien aménagés (charge maximale correspondant au PTAC du véhicule, outillage et matériel correctement arrimés...) ? Les contrôles périodiques obligatoires sont-ils effectués ? Les déplacements sont-ils organisés pour permettre une conduite prudente ? Les travailleurs ont-ils des temps de pause ? Sont-ils rémunérés à la course ? Le salarié communique-t-il avec son entreprise par téléphone mobile ? Doit-il utiliser le véhicule comme un bureau mobile ? Les déplacements sont-ils préparés, avec itinéraires définis à l'avance ?

La maîtrise du risque routier signifie :

- limiter les déplacements (téléconférences, audioconférences...), utiliser au maximum les moyens de transport les plus sûrs (train, avion),
- repérer et emprunter les itinéraires les moins accidentogènes (autoroutes...),
- mettre à disposition des véhicules correctement aménagés et équipés, en bon état, périodiquement contrôlés,
- organiser le trajet en fonction des conditions réelles de trafic et météo, respecter les pauses et temps de repos, rationaliser les déplacements,
- définir les conditions d'usage du téléphone mobile pendant la mission (interdiction de téléphoner en conduisant, messagerie ou renvoi automatique des appels, contacts téléphoniques programmés...),
- dispenser des formations à la conduite en sécurité (réglementation sur l'absorption d'alcool, drogues ou médicaments, remise à niveau sur le code de la route, techniques d'arrimage et de conduite d'un véhicule chargé, procédure d'arrêts fréquents en sécurité, port correct du casque ou de la ceinture...).

En complément de la démarche d'évaluation du risque routier au sein de l'entreprise, une analyse systématique des accidents et incidents de circulation survenus lors des dernières années permet de mieux cibler les mesures de prévention.